4214.

LDC AQUITAINE

le Gaulois

L.D.C. Aquitaine

S.A.S au capital de 782 236 Euros -SIRET 303 527 501 00033 B - R.C. Bordeaux
Z.I. 4, Chemin de l'Aiguillon - 33430 BAZAS - tél. 05 56 65 09 00- Fax 05 56 65 09 09
APE 1012Z - Agrément(s): FR 33.036.001 CE - N° Identification TVA : FR 59 303 527 501
Domiciliation Bancaire : BNP PARIBAS SUD ATLANTIQUE IBAN FR76 3000 4005 8300 0201 2984 488 - BIC BNPAFRPPSAE

FACTURE

COMMANDE	ADRESSE DE LIVRAISON
T 266A C 304645 REP 454 1	ETABLIS.FOISSAC LIEU DIT TREBAIX 46090 VILLESEQUE 00169758

SAS ETABLISSEMENT FOISSAC

LIEU DIT TREBAIX
46090 VILLESEQUE

Date	04/09/25	N°Fact.	05A995368	TVA Vend.	FR59303527501	TVA Acqu.	FR04404857401	N°Mag.	
Paiement	VIREMENT 20J DECADE le 30/09/25			Payeur	080693	N°Four.		V/RefCde	

FAM.	ARTICLE	DESIGNATION		QTE	POIDS	U/V	PRIX U. NET	MONTANT H.T.	COL	TVA
		B.L. no 7413138 Expédition du: 04/09/25								
0047	019243	POULET LABEL ROUGE JAUNE NU 1,6-1,8kg GASCON	3283440192437	24	40,800	K	5,050	206,04	4	1
0119	067257	10 FILETS DE POULET JAUNE 160-200GR SOUS VIDE LE GAULOIS PROFESSIONNEL	3571320014352	8	12,173	K	7,850	95,56	2	1
0027	085101	CAILLE PRETE A CUIRE AVEC TETE NUE 240/260G	3252660851011	60	13,962	K	9,400	131,24	6	1
		TOTAL:			66,935			432,84		

ORIGINAL

P.V.C. MARQUES à la DEMANDE et sous la RESPONSABILITE du DISTRIBUTEUR

POIDS TOTAL	MONTANT H.T.	% TVA	MONTANT TVA	NET A PAYER
66,935Kg	432,84	A 5,50%	23,81	456,65 EUR

TOT HT	432,84	TOT TVA	23,81	FOLIO	1 / 1

N°CLIENT
080693
NOM CLIENT
ETABLIS.FOISSAC
N°FACTURE
05A995368
MONTANT A PAYER
456,65 EUR

PAPILLON A JOINDRE AU REGLEMENT
67 Kg net
12 Colis

1

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1/ Livraison :
Sauf accord contraire, les marchandises voyagent aux risques et périls de l'expéditeur. Il appartient au destinataire de vérifier l'existence d'avarie et/ou de manquants au moment de la livraison et de consigner les réserves sur le document de livraison. Toute livraison pour laquelle les réserves n'auront pas été confirmées par lettre recommandée avec AR dans les 3 jours de sa réception suprès du transporteur, conformément aux dispositions de l'article 133-3 du Code de Commerce, et dont une copie sera adressée simultanément à notre société, sera considérée comme acceptée par le client.

2/ Conditions de règlement :
2.1 : Nos factures sont payables à 30 jours après la date de livraison.
2.2 : Aucun escompte ne sera accordé.
2.3 : Pour tout paiement intervenant après la date figurant sur la facture, il sera fait application d'une pénalité égale à 3 fois le taux de l'intérêt légal et d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€.

3/ Attribution de compétence :
Tout litige pouvant naître de ces conditions générales de vente sera de la compétence du Tribunal de Commerce du siège social de notre société.

4/ Réserve de propriété :
Le vendeur se réserve expressément la propriété des marchandises livrées jusqu'au paiement intégral du prix de vente (loi n° 80335 du 12/05/1980).

Page N° 1 FACT_R4 Ver. 2.0.13 Paquet: 1 Source: 1